



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

L'EDUCATION PAR LE SPORT

Synthèse de l'évaluation de 5 projets de la Ville de Paris



Table des matières

5 projets d'éducation par le sport aux approches innovantes 5

L'éducation par le sport, de quoi parle-t-on ?5

Des projets aux approches innovantes5

Des projets qui agissent sur les différentes dimensions de la réussite éducative8

Réussites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets 8

Des modes de repérage pensés dès le démarrage des projets mais des difficultés de mobilisation tout au long de leur mise en œuvre8

Des propositions d'accompagnement en évolution au long de l'expérimentation .10

Un partenariat avec les établissements scolaires à consolider11

Impact des projets d'éducation par le sport 12

Sur les élèves12

Sur les équipes projet13

Sur la communauté éducative14

Conditions de réussite et pratiques inspirantes pour mener un projet d'éducation par le sport 15



En 2019, l'Ansa est mandatée pour évaluer les cinq projets lauréats de l'appel à projet « Education par le Sport » lancé par La Ville de Paris, avec Paris 2024 et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Par cet appel à projets, la Ville de Paris souhaitait « **susciter de nouvelles approches** » d'éducation par le sport et **favoriser le rapprochement des clubs et établissements scolaires**.

Avec l'accord de la Ville de Paris, l'Ansa retient de diffuser la présente synthèse opérationnelle reprenant :

- les principaux résultats de l'évaluation,
- des focus de pratiques inspirantes,
- une fiche pratique des « Conditions de réussite et pratiques inspirantes pour mener un projet d'Education par le Sport ».

L'ÉVALUATION MENÉE PAR L'ANSA, UNE MISSION D'ÉVALUATION HYBRIDE, ENTRE MESURE DE L'IMPACT SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT À L'ESSAIMAGE DES BONNES PRATIQUES

La mission de l'Ansa s'est inscrite dans un double-objectif d'évaluation de projets et d'identification et d'essaimage des pratiques inspirantes auprès d'autres porteurs de projet. L'Ansa a adopté pour cela une posture d'évaluateur embarqué permettant d'apporter aux parties prenantes une prise de recul pour ajuster les projets tout au long de la mise en œuvre.

L'évaluation menée par l'Ansa vise à mesurer les effets des projets - sur les enfants, les équipes projet, et sur le lien entre les clubs et les établissements scolaires – en comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre, et à identifier des pratiques inspirantes en vue de la pérennisation des projets, ou pour inspirer les nouveaux lauréats du dispositif.

Plusieurs outils de collecte de données ont été déployés : des entretiens avec l'ensemble des parties prenantes (jeunes, équipes projet, parents d'élèves, et établissements scolaires), des immersions sur site, des questionnaires auprès des jeunes, l'analyse des données de suivi des projets.



5 projets d'éducation par le sport aux approches innovantes

L'ÉDUCATION PAR LE SPORT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les projets d'éducation par le sport visent la **réussite éducative** des jeunes bénéficiaires des projets. Il est entendu que la réussite éducative regroupe l'ensemble des problématiques liées à l'éducation, la scolarité et la scolarisation.

Toutefois, alors que la réussite scolaire dénote l'achèvement avec succès d'un parcours scolaire à travers l'atteinte d'objectifs d'apprentissage et de maîtrise des savoirs¹, **la réussite éducative transcende cette dernière notion pour y inclure plus globalement le développement personnel et social de l'enfant**, allant bien au-delà de la scolarité de l'élève.

Le sport s'inscrit dans ce contexte en tant qu'un **outil au service de la réussite éducative**. Il permet d'**agir sur divers facteurs de la réussite éducative**, parmi lesquels l'acquisition de compétences sociales ou non-cognitives, le développement du bien-être physique et psychique de l'enfant, et l'amélioration du vivre-ensemble et du climat scolaire.

En s'appuyant sur le club sportif comme vecteur d'engagement, de respect de l'autre et d'apprentissage des valeurs citoyennes, l'appel à projets de la Ville de Paris entend valoriser la pratique sportive comme **un levier d'intégration et de réussite pour les jeunes décrocheurs** et un facteur d'**épanouissement** des jeunes.

DES PROJETS AUX APPROCHES INNOVANTES

Les 5 clubs de sport lauréats ont été sélectionnés pour le caractère innovant de leur projet et les « **approches nouvelles** » qu'ils proposaient. Le schéma ci-après synthétise les projets, leurs objectifs et les éléments innovants de leur démarche.

DES PROJETS QUI AGISSENT SUR LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La réussite éducative renvoie à la notion englobante du développement personnel et social de l'enfant. L'ensemble des projets évalués visent à agir sur la réussite éducative en mettant en place **un accompagnement agissant sur ces différentes dimensions** :



L'instruction (intégration de savoirs académiques), grâce à la mise en place de cours de soutien scolaire



La socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes, et comportements utiles au fonctionnement en société), grâce aux ateliers de gestion des émotions, et aux compétences travaillées en atelier sportifs



La notion de bien-être y est également inhérente : l'ensemble des dispositifs considère le sport comme un facteur d'épanouissement pour le jeune et de bien-être à la fois physique et psychologique.



La qualification (préparation à l'insertion professionnelle), dimension prise en compte par le projet Paris Basket 18 qui propose un atelier de rencontre avec les professionnels

1 <https://crepas.qc.ca/perseverance-scolaire/portrait-regional/>

DESCRIPTIF DU PROJET

CLUB 1

En partenariat avec une école du 18ème arrondissement et une association

Une matinée dans l'école avec plusieurs ateliers proposés :
1 atelier sport
1 atelier gestion des émotions – arrêté au cours du projet
1 atelier philosophie pratique
1 atelier « rencontre avec un professionnel » pour échanger sur les métiers

Public cible : 36 élèves issus de deux classes de CMI et CM2 à l'école élémentaire (18ème arrondissement).

CLUB 2

En partenariat avec un collègue et l'UF STAPS d'une Université

1 cour de gymnastique par semaine
1 atelier par semaine se concentrant sur des interventions / outils psychopédagogiques visant à améliorer la motivation et la concentration des élèves

Un volet évaluation du dispositif

Public cible : 10 élèves de 4ème et 3ème issus du collège faisant état d'un besoin d'accompagnement en termes de motivation scolaire et de concentration.

CLUB 3

En partenariat avec la CASPE et des écoles du 14ème et 15ème arrondissement

Sensibilisation d'enfants à la pratique du basketball à travers des animations dans les écoles primaires du 14ème et 15ème arrondissement

Pratique sportive des jeunes, et cours de soutien scolaire proposés 3 fois par semaine avant chaque entraînement

Public cible : 10 à 15 jeunes adhérents, 500 élèves de primaire des 14ème et 15ème arrondissement pour des sessions de sensibilisation au basketball.

CLUB 4

En partenariat avec une association

Pratiques sportive

Séances de soutien scolaire

Suivi régulier entre la personne en charge de l'aide aux devoirs, l'entraîneur, les partenaires de l'éducation nationale et les familles

Evaluation mensuelle de l'élève

Public cible : 50 jeunes adhérents du club, entre 10 et 18 ans, issus de quartiers du 15ème arrondissement, en difficulté scolaire avec un risque de décrochage.

RED'S TEAM

En partenariat avec quatre associations et cinq collèges du 18ème arrondissement

Repérage de jeunes en décrochage par les écoles ou via les associations proches du club.

Pratique sportive

Aide au devoir au sein d'associations partenaires

Public cible : 40 collégiens issus de cinq collèges du 18ème arrondissement en difficulté ou décrochage scolaire, ou ayant des problèmes de comportement.

OBJECTIFS

- Favoriser la réussite éducative des jeunes.
- A cette fin, améliorer l'acquisition de compétences telles que la concentration, l'estime de soi, la gestion des émotions, l'autonomie.
- Améliorer le climat scolaire.
- Développer la pratique sportive des élèves.
- Renforcer les partenariats, en particulier avec l'éducation nationale.

- Favoriser la réussite éducative des jeunes.
- A cette fin, aider les élèves à développer leurs capacités de concentration.
- Créer un climat d'apprentissage, suscitant la motivation scolaire.
- Développer la pratique sportive afin de lutter contre la sédentarité.
- Développer des outils et former des intervenants afin d'essaimer la méthodologie proposée.

- Favoriser la réussite éducative des jeunes.
- A cette fin, proposer un soutien adapté aux élèves et un tutorat.
- Développer la pratique sportive des élèves en permettant la découverte de la pratique du basketball.
- Renforcer le lien aux familles et le partenariat avec la CASPE (Circonscription des Affaires Scolaires et Petite Enfance).

- Favoriser la réussite éducative des jeunes.
- A cette fin, leur proposer un soutien adapté et un suivi régulier de leur progression.
- Développer la dimension éducative du club, en faire un lieu d'apprentissage, de vie et d'éducation.

- Favoriser la réussite éducative et redonner confiance.
- A cette fin, proposer un soutien scolaire adapté et développer les compétences non-cognitives.
- Développer le gout des jeunes les sports de combat.
- Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires et les associations du quartier.
- Impliquer davantage les familles dans le suivi du jeune.

APPROCHES NOUVELLES

- Une proposition pédagogique intégrée, avec **plusieurs ateliers qui s'imbriquent dans une pédagogie globale.**
- Une action proposée **sur le temps scolaire.**
- Une action pour un **groupe d'âge plus jeune** que la cible habituelle du club.

- Une intervention pédagogique basée sur des **méthodes psychoéducatives.**
- Une démarche d'**évaluation intégrée.**
- Un **partenariat fort avec le collège** et une action dans son enceinte.

- Une **intervention globale** du club et la **formalisation de la proposition de soutien scolaire.**
- Une découverte de la pratique du basketball pour un **public très jeune.**

- Un **projet commun à deux clubs** pour valoriser la complémentarité de deux disciplines.
- Une **évaluation mensuelle de l'élève**, en 360.

- Un **tissage partenarial dense** autour du club, comprenant les associations de quartier déjà partenaires.
- Une **démarche d'« aller-vers »** les établissements scolaires du 18ème arrondissement.

Réussites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets

Dans une année complexe marquée par la crise sanitaire, les clubs lauréats ont fait preuve **d'une capacité d'adaptation pour mettre en œuvre leurs projets**, allant pour certains jusqu'à modifier substantiellement l'accompagnement proposé initialement. Au total, trois des cinq clubs ont réalisé, en partie, leurs projets, tandis que deux clubs ont interrompu le leur et l'ont reporté à la rentrée 2021/2022.

Au-delà des conditions sanitaires, **d'autres difficultés** ont émergé, liées notamment à la **définition du cadre d'intervention du projet** (aspects juridiques, conformité à la réglementation académique, identification de la cible et des méthodes de repérage adéquates) ou à la force du partenariat et à la fluidité de la communication avec les partenaires. Ces facteurs **ont suscité des retards** dans la mise en œuvre, mais les leviers mobilisés pour lever ces obstacles mettent en évidence un **ensemble de pratiques inspirantes**, présentées ci-après.

DES MODES DE REPÉRAGE PENSÉS DÈS LE DÉMARRAGE DES PROJETS MAIS DES DIFFICULTÉS DE MOBILISATION TOUT AU LONG DE LEUR MISE EN ŒUVRE

Cibler et atteindre des jeunes en quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV) ou en difficultés scolaires

Certains clubs ont visés un public hors des adhérents du club, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'« aller-vers » et mobilisant le plus souvent des partenaires extérieurs pour réaliser ce repérage. D'autres ont ciblés des **adhérents du club**, s'inscrivant davantage dans **une démarche de repérage des jeunes ayant des besoins au sein du club**, leur proposant une offre de service plus fournie.

Au début des projets, plusieurs clubs n'ont pas réussi à mobiliser autant de jeunes que prévu initialement. La définition du public cible nécessite une **identification, en amont, du besoin des élèves** : pour bien circonscrire ce besoin, il peut être nécessaire d'associer d'autres acteurs éducatifs qui ont connaissance des difficultés des élèves (parents, établissements scolaires, associations éducatives), et de les impliquer ensuite dans la phase de repérage.

Le club 1 a ainsi effectué une identification au niveau de la classe plutôt que de l'élève au sein de l'école primaire, **intégrée au Réseaux d'Education Prioritaire (REP) et à proximité du QPV de la Goutte d'or. Ce mode de ciblage et de repérage**, pour une action réalisée sur le temps scolaire, a garanti une adhésion des élèves dès l'entrée et une mobilisation continue.

Le club 2 de Paris a choisi de déléguer la mission de repérage au principal adjoint du collège partenaire, ce dernier ayant une meilleure vision des besoins des élèves.

Pour le club 4, qui visait des adhérents du club, le club a mobilisé une série de méthodes de repérage : des échanges informels avec les jeunes pour leur parler du projet, un mailing aux parents des adhérents dès septembre, une assemblée générale des parents au cours de laquelle le projet a été présenté. Ces démarches ont porté leurs fruits puisque c'est 80 adhérents qui ont exprimé leur envie de rejoindre le projet.

PRATIQUE INSPIRANTE



Cibler les besoins du public

Construire le projet en évaluant clairement le besoin justifiant son intervention. Ce besoin peut être évalué par le club lui-même, en consultant ses adhérents ou les parents de ces derniers, ou encore en lien avec un établissement scolaire ou les partenaires éducatifs, plus proches du besoin des élèves.



Repérer les jeunes

- Définir les modes de repérage (de préférence en mobiliser plusieurs) selon que l'on s'adresse à un public adhérent ou non-adhérent. Public adhérent : informer les jeunes et les parents ;
- Procéder au repérage suffisamment en amont pour atteindre l'effectif souhaité, en veillant à ne pas générer un temps de latence trop important entre le repérage et le début de l'activité pour éviter les déperditions.
- Penser les critères du repérage pour susciter l'envie en utilisant un discours simple et non-stigmatisant pour l'élève, valorisant plutôt les apprentissages sportifs et éducatifs permis grâce au projet.

Mobiliser les jeunes tout au long du projet

La mobilisation des jeunes tout au long du projet n'a pas été toujours continue, en raison de plusieurs facteurs.

- **La crise sanitaire** a rendu difficile la fidélisation des jeunes. Pour pallier cette difficulté, le club 3 a maintenu un contact régulier avec les quelques élèves récurrents par WhatsApp et par mail.
- **Des problématiques organisationnelles** dans le partenariat aux établissements scolaires ont pu être à l'origine d'une déperdition dans les effectifs ; c'est le cas du club 2 de Paris, qui était parvenu à repérer dix jeunes, et a rencontré des problématiques d'ordre juridique (délai dans la contractualisation avec le collège pour faire intervenir les étudiants en STAPS) qui ont retardé la mise en œuvre du projet.
- **un manque de compréhension des objectifs globaux du projet a créé une démobilitation de jeunes** ; dans le club 1, le **caractère obligatoire** des ateliers mis en œuvre sur le temps scolaire ont **garanti une participation continue** des 33 élèves engagés dans le projet. Toutefois, cela n'implique pas une adhésion systématique des élèves au contenu des ateliers. Les questionnaires et entretiens ont révélé que les jeunes n'avaient pas bien perçu les objectifs du projet et les raisons de leur participation.



Mobiliser les jeunes

- Pour impliquer les jeunes dès le début du projet : présenter le projet et les lieux de pratiques en amont du lancement du projet, coconstruire et associer un groupe de jeunes à la réflexion sur la mise en œuvre du projet.
- Expliciter la transversalité des ateliers afin de mettre en évidence le « fil rouge » du projet et clarifier notamment la place de la pratique sportive dans le projet.
- Poser les conditions d'un engagement continu des jeunes : un horaire qui convient, dans un lieu de pratique à proximité du lieu de vie ou de l'établissement scolaire ; la proposition d'activités jugées attractives par les jeunes (en particulier, la pratique sportive peut être facteur de motivation) ; la signature d'un document d'engagement formalisant le lien entre jeune et club.
- Garder un contact régulier avec les jeunes en particulier durant les périodes d'interruption de la pratique.
- Renforcer l'implication des parents tout au long de l'année en les associant à des temps d'information réguliers.

DES PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN ÉVOLUTION TOUT AU LONG DE L'EXPÉRIMENTATION

Adapter les pratiques sportives au contexte

Alors que la pratique sportive faisait partie intégrante des projets en tant qu'outil de remobilisation, celle-ci a été lourdement impactée par la crise sanitaire et les restrictions qu'elle a engendrées (fermeture des gymnases, interdiction de pratiquer en intérieur, etc.). **Les clubs se sont néanmoins adaptés en proposant une pratique sportive en extérieur**, à l'exception du club 4, pour qui l'interruption de la pratique sportive entamait la philosophie même du projet, et qui a, par conséquent, opté pour un report du projet à la rentrée.

Diversifier les modalités de l'accompagnement éducatif

Pour certains clubs, la crise sanitaire a nécessité **d'adapter les formats d'intervention**, par exemple, en proposant des séances de soutien scolaire en visioconférence tel que dans le club 3. Pour d'autres, c'est la demande des élèves et des équipes enseignantes qui a engendré une évolution de l'accompagnement. Le projet du club 1 a ainsi su proposer des évolutions dans le contenu et le format des ateliers : l'intervenante de philosophie a intégré des supports plus accessibles et ludiques de afin de mieux capter l'attention des élèves, plusieurs déroulés et configurations ont été testés dans l'atelier de « Rencontre professionnelle ».

PRATIQUE INSPIRANTE



Accompagner les jeunes

- Lorsque cela est possible, repenser l'activité sportive pour s'adapter aux conditions sanitaires : proposer une activité sportive en extérieur par exemple. Cette activité doit être en ligne avec la philosophie d'intervention du club et les apprentissages visés.
- Lorsque le projet se déroule dans des écoles primaires sur le temps périscolaire, mobiliser la CASPE pour valider les activités et les proposer aux établissements scolaires.
- Aménager des espaces d'échanges entre intervenants (par exemple, un groupe WhatsApp), pour fluidifier l'organisation des temps de pratique.
- Proposer des formats adaptés d'accompagnement éducatif, par exemple en visioconférence, pour s'adapter au contexte.
- Recueillir les avis des élèves tout au long de l'année scolaire, et faire évoluer les contenus en fonction de leurs besoins.

UN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À CONSOLIDER

Les clubs ont été également confrontés à des difficultés en lien avec le cadrage du projet et le partenariat avec les établissements scolaires, les incitant à ajuster leur projet tout au long de l'expérimentation. Le club 1, n'ayant pas associé l'équipe enseignante dans l'écriture du projet, a été contraint de réécrire le projet avec les enseignants afin de faire correspondre les apprentissages proposés aux compétences scolaires attendues de l'Académie de Paris. Les **alliances entre établissements scolaires et clubs doivent permettre d'avoir une attention plus grande aux obligations de l'éducation nationale en termes d'apprentissage**, dont l'Académie est garante.

Le club 2 a, quant à lui, fait face à des problématiques d'ordre juridique qui ont retardé la mise en œuvre du projet. Par la suite, afin de faciliter la **communication avec l'établissement scolaire**, le club a eu recours à plusieurs relais : le principal adjoint, les surveillants et la conseillère principale d'éducation.

PRATIQUE INSPIRANTE



Impliquer les établissements scolaires dès l'élaboration du projet

- Mobiliser et impliquer dès le démarrage du projet l'équipe enseignante, la direction et tout autre relai utile de l'établissement scolaire, afin d'éviter tout décalage avec le programme académique, de favoriser la mobilisation continue des élèves et de rester à l'écoute de leurs besoins et de permettre le bon déroulement des ateliers.
- Associer, via l'établissement scolaire, l'Académie à des fins de validation des apprentissages proposés dans le cadre du projet.

Impacts des projets d'éducation par le sport

L'évaluation des 3 projets² - club 1, club 2 et club 3 - a permis d'identifier plusieurs constats concernant l'effet des projets sur les élèves, l'équipe projet et le lien à la communauté éducative.

SUR LES ÉLÈVES

Des projets en réponse à un besoin à l'échelle du territoire et des jeunes ciblés

Les trois projets s'inscrivent dans des contextes géographiques et socio-démographiques différents, avec un projet s'implantant dans une zone de difficulté scolaire (QPV, école en REP) et deux autres projets cherchant à atteindre des jeunes en difficulté scolaire sur leur territoire (14^e et 15^e). Les jeunes touchés par les différents projets présentent un besoin de soutien dans leur réussite éducative, se situant à une période charnière de leur parcours scolaire.

Des élèves satisfaits du projet, bien que ne percevant pas toujours clairement les raisons de leur participation

L'ensemble des élèves interrogés se disent satisfaits des projets auquel ils participent et apprécient tout particulièrement le volet sportif de l'accompagnement.

Les objectifs des ateliers ne sont toutefois pas toujours bien identifiés par les élèves qui ne perçoivent pas toujours les raisons de leur participation.

» Il faut toujours être clair en termes d'objectif : où est-ce qu'on veut aller ? L'atelier travaille sur quelles compétences ? Sinon, eux, ils ne voient pas assez l'intérêt. »

Un.e professeur.e

Le sport, un levier de mobilisation efficace pour agir sur la réussite éducative

» Ce qui me plaît, c'est que ça m'aide beaucoup pour ma scolarité et ma concentration. La gym ça me permet d'être plus sportif. Un point négatif ? J'en vois pas. Si on me disait de le refaire l'an prochain, je dirais oui. »

Un.e élève

» Normalement je n'aime pas beaucoup l'EPS. Quand je fais du sport dans ce projet là, ça me montre l'autre côté du sport. Là ça m'a montré qu'on peut être fairplay dans le sport, avoir une bonne équipe et jouer ensemble. »

Un.e élève

Les jeunes interrogés font état d'un **attrait pour le sport et l'exercice physique** et d'une pratique sportive plutôt régulière - à l'exception des collégiens du club 2. Le sport constitue ainsi un **levier de mobilisation** pertinent pour agir sur la réussite éducative. Les élèves participant au club 3 ont particulièrement apprécié les cours de sport, et partagent avoir acquis des notions travaillées comme le fair-play ou l'esprit d'équipe pendant l'atelier.

La dimension ludique des ateliers, un facteur d'adhésion à l'accompagnement proposé

» On voit que les élèves sont très investis dans tout ce qui touche au sport. Le fait que ça sorte du domaine scolaire : on voit qu'ils essaient d'échanger et de mettre en pratique ce qu'ils ont vu le jeudi pour le temps du mardi. C'est intéressant comme axe de travail. »

Un.e intervenant.e

2. Cette partie ne prend pas en compte les projets des clubs 4 et 5 qui n'ont pu être mis en œuvre sur la période initiale du fait de la crise sanitaire.

Les élèves sont particulièrement satisfaits des activités qui leur sont proposées lorsque celles-ci ont une dimension ludique, qui s'éloignent des activités purement scolaires telles que proposées en primaire ou au collège.

L'intervenante de philosophie, dans le projet du club 1, a ainsi intégré des supports de fiction (films, contes) afin de mieux capter l'attention des élèves et les utiliser comme canal de réflexions. Dans le projet porté par le club 2, les ateliers de concentration ont utilisé des jeux et des supports numériques. La mobilisation d'activités pédagogiques décadrées du champ scolaire, appelée « pédagogie du détour », est efficace pour favoriser la confiance en soi des jeunes.

« Sur le contenu des séances, lorsqu'on présente une vidéo, qu'on fait jeu : on voit que ça plaît aux enfants. Quand on présente des feuilles à lire : on retombe un peu dans le système scolaire et ce format les attire moins, même s'ils le font quand même. » »

Intervenant.e

Une posture des intervenants distincte de celle des professeurs

Dans le projet du club 2 et du club 3, les collégiens mettent en avant un **rapport plus étroit** avec les intervenants STAPS ou avec l'entraîneur sportif qu'avec leurs professeurs au collège, qui se caractérise par davantage de liberté et d'écoute réciproque. Ce rapport de confiance entre élèves et intervenant est déterminant dans la réussite éducative des élèves³.

« J'étais distrait par tout, je parlais beaucoup, là je parle beaucoup moins, et je m'intéresse plus au cours. » »

Elève

Des effets encore limités sur les élèves bien qu'observables sur certaines dimensions

Dans le cadre du projet club 1, le principal impact identifié par l'ensemble des membres de l'équipe projet est **l'amélioration dans la communication des enfants** : les élèves sont plus à l'écoute et plus autonomes dans leur capacité à poser des questions et à rebondir sur les retours de leurs camarades. Toutefois, l'effet du projet reste limité sur le climat scolaire, un des premiers objectifs du projet. Pour le projet du club 2, les entretiens menés démontrent un **effet positif sur la concentration des élèves, et la confiance des élèves en leur capacités, mais un effet moindre sur la motivation scolaire**

« La réaction des élèves nous permet d'être challengés, de repenser notre façon de s'adresser à eux. »

Intervenant.e

SUR LES ÉQUIPES PROJET

Des équipes projets qui se sont inscrites dans une posture de réflexivité et d'amélioration continue

La conduite des projets a eu plusieurs effets positifs sur les équipes projet : une augmentation de la capacité d'adaptation des équipes, l'acquisition de compétences nouvelles (création de contenus, animation auprès de jeunes, encadrement), une meilleure organisation des équipes projet.



3 AGAM, CCAS et DROS PACA. 2017. Le décrochage scolaire vu par les jeunes.

Une pérennisation de l'accompagnement éducatif proposé par les clubs

Les projets ont permis au club de mettre en place un accompagnement éducatif qu'ils ne proposaient pas – club 1 et 2, ou de pérenniser un appui proposé habituellement de manière informelle et bénévole – dans le cas du club 3.

Le club 3 a renforcé ses moyens pour réaliser cette action, ce qui a eu un effet positif sur la qualité de l'accompagnement pédagogique proposé aux élèves, et a permis de mener une réflexion plus poussée sur le développement de « l'aller-vers » des jeunes plus en difficulté, afin de permettre au club d'être plus présent et visible auprès de ces derniers.

SUR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Des liens qui se sont renforcés avec la communauté éducative (établissements scolaires, CASPE)

Au départ du projet du club 2 une réunion d'informations a été organisée réunissant le président du club sportif et les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de l'établissement scolaire partenaire, ce qui a permis de présenter le projet et de **partager sur les pratiques de motivation et concentration portées par les intervenants du projet**. Dans le cas du club 3, l'intervention s'est inscrite sur le temps périscolaire et était pour partie à destination des adhérents du club – il y a donc eu peu de lien direct avec les établissements scolaires. **Des liens étroits ont toutefois été tissés avec le Responsables Educatif Ville (REV) de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) et les animateurs périscolaires au sein des écoles**. Le partenariat entre le club 1 et l'école partenaire était déjà établi et s'est renforcé lors de la mise en œuvre du projet. Les professeurs ont eu un rôle essentiel dans ce partenariat, étant **garant du projet mené auprès de l'Académie**.

PRATIQUE INSPIRANTE



Organisation du projet :

- Présenter le projet aux élèves et à leurs parents afin qu'ils en aient une compréhension plus globale.
- Renforcer la transversalité des ateliers afin de mettre en évidence le « fil rouge » du projet et d'explicitier notamment la place de la pratique sportive dans le projet.
- Renforcer la coordination en interne de l'équipe projet et avec les partenaires – penser en amont les instances et outils d'échange.
- Renforcer l'implication des parents tout au long de l'année en les associant à des temps d'information réguliers.

Organisation des séances :

- Proposer des séances en effectifs réduits, garantant d'un apprentissage individualisé et plus poussé.
- Alternier activités scolaires et activités ludiques, ces dernières étant particulièrement attrayantes pour les élèves et garantissant leur engagement tout au long de l'année.
- Expliciter les objectifs pédagogiques poursuivis et revenir sur les notions abordées la fois passée afin de permettre un apprentissage progressif.
- Prévoir des outils de suivi et d'évaluation des élèves qui permettent d'inscrire l'action dans un processus d'amélioration continue et de tracer la progression des élèves.

Conditions de réussite et pratiques inspirantes pour mener un projet d'éducation par le sport

1

Etapes préalables à la mise en œuvre

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Une équipe est mobilisée pour assurer la mise en œuvre du projet.
- Les porteurs de projets identifient et mobilisent les établissements scolaire ciblés.
- Les porteurs de projets déterminent si le projet se déroule sur le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire.
- Les porteurs de projet identifient les lieux où se dérouleront les activités prévues dans le projet et obtiennent l'autorisation pour l'utilisation de ces lieux.



BONNES PRATIQUES

- Définir clairement les rôles des intervenants, identifier un coordinateur désigné.
- Organiser des temps de cadrage pour **partager les rôles** des intervenants et **impulser la dynamique** de coordination et les réunions à venir.
- S'accorder sur le **suivi du projet, les espaces de discussions et de partage.**
- Clarifier la nature du partenariat entre l'établissement scolaire et le club sportif et nommer un référent au sein de l'établissement.
- Associer dès le début des réflexions sur le projet une personne de l'établissement scolaire.
- **Temps extrascolaire** : pas de validation spécifique / **temps scolaire** : apprentissages validés par l'Académie (école primaire) ; par le chef d'établissement (collège) / **temps périscolaire** : validation par le REV de circonscription (école primaire) ; par le chef d'établissement (collège).

2

Repérage et identification du public cible

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Les porteurs de projet identifient les modalités de repérage des publics ciblés.
- Le projet proposé répond à un ou des besoins du public cible.



BONNES PRATIQUES

- Consulter les **adhérents du club, les parents, ou encore l'établissement scolaire ou les partenaires éducatifs** pour évaluer clairement le **besoin du territoire et des élèves.**
- Modes de repérage différents en fonction du public :
 - Un public adhérent : **informer les jeunes et les parents** ;
 - Un public non-adhérent : s'appuyer sur des **relais tels que l'établissement scolaire, les partenaires éducatifs.**
- Penser le discours au moment du repérage pour mobiliser les jeunes, parents et établissements scolaires.

3

Mobilisation du jeune tout au long de l'accompagnement

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Les modalités d'adhésion du jeune sont définies.
- Les porteurs de projets s'assurent que les jeunes sont informés du projet et de ses objectifs, et le comprennent.
- Les parents ont connaissance du projet auquel participe leur enfant et en comprennent les objectifs.
- L'accompagnement proposé prend en compte l'emploi du temps global du jeune pour favoriser son engagement dans le projet.
- Les porteurs de projet s'assurent que les jeunes sont mobilisés tout au long du projet.



BONNES PRATIQUES

- Poser les conditions d'un engagement continu des jeunes (exemple : charte d'engagement, rendez-vous réguliers avec le jeune et un référent).
- Présenter le projet et les lieux de pratiques aux jeunes, en amont du projet, afin qu'ils se sentent impliqués.e.s.
- Garder un contact régulier avec les jeunes, en particulier durant les périodes d'interruption de la pratique.

4

Mobilisation du jeune tout au long de l'accompagnement

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Les modalités d'adhésion du jeune sont définies.
- Les porteurs de projets s'assurent que les jeunes sont informés du projet et de ses objectifs, et le comprennent.
- Les parents ont connaissance du projet auquel participe leur enfant et en comprennent les objectifs.
- L'accompagnement proposé prend en compte l'emploi du temps global du jeune pour favoriser son engagement dans le projet.
- Les porteurs de projet s'assurent que les jeunes sont mobilisés tout au long du projet.



BONNES PRATIQUES

- Poser les conditions d'un engagement continu des jeunes (exemple : charte d'engagement, rendez-vous réguliers avec le jeune et un référent).
- Présenter le projet et les lieux de pratiques aux jeunes, en amont du projet, afin qu'ils se sentent impliqué.e.s.
- Garder un contact régulier avec les jeunes, en particulier durant les périodes d'interruption de la pratique.

5

Accompagnement proposé

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Les activités proposées dans le cadre de l'accompagnement sont adaptées aux besoins des jeunes
- Les activités proposées se basent sur des pédagogies variées et différenciées qui favorisent l'apprentissage et la participation des jeunes.
- Les activités sont pensées en amont pour pouvoir s'adapter au contexte sanitaire.
- Des outils sont mis en place pour assurer le suivi des activités en conformité avec les objectifs (quantitatifs et qualitatifs) du projet.



BONNES PRATIQUES

- Impliquer dès le démarrage du projet l'équipe enseignante, la direction et tout autre relai de l'établissement scolaire, afin d'éviter tout décalage avec le programme académique, de favoriser la mobilisation continue des élèves et de permettre le bon déroulement des ateliers.
- Associer l'Académie de Paris à des fins de validation des apprentissages proposés dans le cadre du projet.
- Proposer des formals adaptés d'accompagnement éducatif, notamment en lien avec le contexte sanitaire (visio).

6

Bilan et sortie du projet

✓ CONDITIONS DE REUSSITE

- Un bilan de l'accompagnement est proposé au jeune à la fin du projet.
- Les modalités de sortie et les suites de l'accompagnement du jeune sont définies.



BONNES PRATIQUES

- Proposer un entretien bilan de fin d'accompagnement.
- Mettre en place un outil de bilan (Ex : auto-évaluation du jeune)
- Assurer la continuité de l'accompagnement en faisant le relais vers le droit commun





Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

www.solidarites-actives.com

28 rue du Sentier, 75002 PARIS
Tél. : 01 43 48 65 24

L'agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif dont la mission est de lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion. Elle entend proposer des réponses aux besoins des personnes en situation de fragilités et des organisations qui les accompagnent, à travers le déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale.

